

Les subsides

d'accise que nous avons accordée aux agriculteurs—représente une économie de 5 000 \$.

Nous avons fait 16 promesses électorales. Jusqu'ici, nous en avons rempli 14. Nous allons tenir tous nos engagements. Nous avons pris beaucoup d'autres mesures, notamment plus de 400 initiatives, outre le fait que nous avons honoré 14 de nos promesses. Cela représente une nouvelle initiative tous les deux jours depuis que nous formons le gouvernement. Nous avons remis plus de 6 milliards de dollars aux agriculteurs canadiens. Je vois, madame la Présidente, que mon temps tire à sa fin. Je n'ai même pas pu parler de tout ce que nous avons accompli sur le marché international en faveur des agriculteurs canadiens. Le gouvernement a fait preuve de leadership dans ce domaine, par l'entremise du premier ministre. Nous allons continuer à intervenir sur le marché international, notamment à l'occasion de toutes les réunions auxquelles le premier ministre nous représente.

● (1650)

Je regrette beaucoup de ne pas avoir eu assez de temps pour en parler. Notre engagement envers le secteur agro-alimentaire n'est pas du verbiage. Dès la prise du pouvoir, nous nous sommes mis à agir. Nous ne le faisons pas unilatéralement, mais de concert et en collaboration avec les chefs de file des milieux agricoles du Canada. Nous continuerons à soutenir ces derniers, comme nous l'avons fait par le passé.

M. Hovdebo: Madame la Présidente, je suis sûr que le ministre ne veut pas suivre l'exemple de Néron qui jouait du violon en regardant Rome brûler. En ce moment même, le gouvernement joue du violon pendant que les agriculteurs vont tout droit à la faillite.

Je ne doute pas que le ministre puisse imputer tous les problèmes actuels des agriculteurs à une série de décisions prises par les agriculteurs eux-mêmes et par d'autres au fil des années. Cependant, ce qui importe le plus en ce moment pour de nombreux agriculteurs, c'est de recevoir du gouvernement l'assurance qu'il donnera suite aux mesures qu'il a déjà prises.

Je m'inquiète que ces dernières semaines, un certain nombre d'organismes d'agriculteurs aient conclu de leurs rencontres avec le ministre qu'il leur assurait une aide tandis qu'à la Chambre il ne s'y serait jamais engagé. Je ne fais pas uniquement allusion aux paiements d'appoint. En demandant quelle forme d'aide sera accordée, je ne veux pas dire que les paiements devraient être calculés selon la superficie cultivée, le rendement ou un montant fixe par boisseau. Ce calcul pourrait être indépendant de la production. Les agriculteurs veulent être sûrs que leurs exploitations leur donneront autant que l'an dernier, après calcul des paiements de stabilisation du prix du grain et de l'assurance.

Le ministre le sait et l'a souvent répété, au cours de l'année qui vient de s'écouler, même les agriculteurs qui n'avaient pas de dettes ont été incapables de réaliser des profits. Si en dépit des paiements de tous les programmes gouvernementaux leurs revenus restent inférieurs à ce qu'ils étaient l'an dernier, ce ne sont pas seulement les agriculteurs endettés qui perdront de l'argent mais ils en perdront tous.

M. Wise: Madame la Présidente, je souhaite donner au député la réponse la plus utile possible parce qu'il est, je crois, le seul agriculteur qui siège en face et je pense qu'il possède une connaissance raisonnable de l'agriculture.

M. Nystrom: Et Vic Althouse, alors?

M. Wise: Oui, il en va de même pour le député de Humboldt—Lake Centre (M. Althouse). Je ne pense cependant pas que la situation soit aussi urgente que le croit le député. Tout nous incite pour l'instant à nous abstenir, plutôt qu'à faire une déclaration spéciale. Je sais qu'on pourrait en discuter, mais nous devrions en examiner les risques éventuels. Prenons le risque que poserait le recours à une formule visant les terres cultivées plutôt qu'ensemencées. Nous risquons beaucoup à annoncer que nous accorderons une aide équivalente à celle de l'an dernier. Après un calcul rapide, les agriculteurs de l'Ouest opéreraient pour certaines solutions, tandis que ceux de l'Est feraient très vraisemblablement du maïs et non plus du soja pour bénéficier du paiement compensatoire. Pour le moment, nous ne savons pas comment éviter le problème.

Je le répète, le gouvernement s'est clairement donné pour mandat de n'épargner aucun effort, et ce mandat nous a été confirmé dans le budget du ministre des Finances qui nous autorise, mes collègues et moi, à organiser d'autres réunions et à aller de l'avant. Nous nous sommes entretenus avec les agriculteurs le 5 mars dernier et ils se sont joints à nous pour faire une déclaration. Ils m'ont clairement prié de m'abstenir pour l'instant de faire le genre d'annonce que réclame le député et cela pour des raisons que le député de Prince-Albert (M. Hovdebo) comprendra.

Il est pratiquement impossible de proposer une formule autre que celle que j'ai déjà exposée au député, une formule qui ne serait pas fonction du marché et de la production. Pour l'instant, le versement final accordé en vertu de la Loi sur la stabilisation des prix agricoles a déjà été envoyé, tout comme le versement final prévu en vertu de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest. La tranche de 700 millions de dollars sur la somme de un milliard est maintenant disponible si toutes les demandes nous sont renvoyées d'ici le 31 mars, date fort importante pour les agriculteurs. S'ils répondent d'ici là, nous pourrions alors tirer les chèques et c'est ce que nous avons toujours fait ponctuellement.

Un versement provisoire sera effectué par l'intermédiaire de la Caisse de stabilisation du grain de l'Ouest. Tout le monde sait que la Caisse est dans une situation déficitaire, mais il incombe au gouvernement de respecter son engagement envers les agriculteurs canadiens et il a bien l'intention de le faire. Le paiement procurera des fonds provenant de la trésorerie fédérale. Nous sommes chargés d'une certaine gestion. Nous croyons nous être acquittés de cette tâche et durant nos entretiens avec les agriculteurs, ces derniers semblaient partager cet avis.

Je peux comprendre la frustration du député. Je présume qu'il devra se montrer indulgent, car tant que les membres de la direction me disent de faire certaines choses, je fais mieux d'acquiescer.